

CAPa « jardinier-paysagiste » En apprentissage – niveau 3	
Références diplôme	Organisme certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire Code RNCP : 38386. Date de publication : 18/12/2023.
Public concerné	Après une classe de 3 ^{ème} . Avoir 16 ans révolus ou 15 ans et 3 ^{ème} effectuée en totalité. Avoir 30 ans maximum.
Prérequis, modalités et délai d'accès	Accessible aux personnes en situation de handicap et plusieurs dates d'entrées possibles (nous consulter) ; possibilité de valider par blocs de compétences. Admission après un entretien individuel et examen du dossier scolaire.
Présentation générale	La formation CAPa «jardinier-paysagiste» s'adresse à des jeunes intéressés par les espaces verts et leur entretien...
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • D'évolution : Le titulaire du CAPa «jardinier-paysagiste» doit être capable de manipuler du matériel en toute sécurité et le mettre en route et contrôler la qualité de son travail. Il doit également être capable d'effectuer de petites réparations courantes. • Pédagogiques : Le titulaire du CAPa «jardinier-paysagiste» doit acquérir la théorie sur les végétaux, les techniques d'entretien et la mécanique de base.
Contenu de la formation	Programme détaillé : <u>Domaines généraux</u> : français (60h), mathématiques et informatique (60h), histoire-géographie (60h), anglais (26h), EPS et bio-humaine (62h). <u>Domaines technologiques et professionnels</u> : SESG (48h), machinisme (60h), mise en place des végétaux (300h) et mise en place d'infrastructures paysagères (206h). Le programme se déroule sur 2 ans.
Modalités pédagogiques	Moyens pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> • la formation alterne séances de cours et séances de TP, TD et exercices. • Supports pédagogiques variés : photocopies, fichiers informatiques, interventions. • Matériel de vidéo projection : chaque salle est équipée d'un TBI. • Plateaux techniques : séances de conduite techniques de vente et relation clientèle dans une salle réservée à cet effet. Modalités : La formation alterne un présentiel de 11 semaines par an et des périodes en entreprise.
Compétences professionnelles visées	Compétences professionnelles : CP4 : Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager. CP5 : Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager. CP6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements.
Durée	Durée totale : 23 semaines sur 2 ans soit 805h. Durée hebdomadaire : 35h. Durée en alternance : 71 semaines en entreprise.
Dates d'entrée	Juillet à décembre ou autres dates en fonction du positionnement réalisé.
Lieu	MFR du Vendômois 15, chemin de Moncé 41100 St Firmin des Prés.

<p>Coût par participant</p>	<p>Dépenses à envisager pour estimer le coût :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépenses « formation » : 5.549€ minimum pris en charge en totalité par l'OPCO de l'entreprise. • Dépenses « hébergement-restauration » : les frais de pension s'élèvent à 845€ par an pour un interne et 325€ pour un ½ pensionnaire (déduction faite de l'aide financière de l'OPCO). • Dépenses « matériels et fournitures » : chaque apprenti doit posséder une tenue d'atelier et des chaussures de sécurité. • Dépenses « organisation administrative » : les frais de dossier s'élèvent à 38€. <p>Il n'y a pas de bourse pour les apprentis.</p>
<p>Responsable de l'action</p>	<p>GUILLET Corentin : 02-54-23-42-03</p>
<p>Formateurs, animateurs et intervenants</p>	<p>CHOSEROT Lucie : français et SESG. FAUSTINO Elodie : accueils et bilans, physique-chimie, techniques d'implantation. PIEGU Gwenn-Aël : histoire-géographie, ESC et anglais. GUILLET Corentin : EPS, bio-humaine, techniques végétales. JAMET Alain machinisme et techniques végétales. FOURRIER Luc : mathématiques et informatique.</p>
<p>Suivi de l'action</p>	<p>Les apprentis émargent à chaque ½ journée de cours. Le contenu des cours est mentionné sur le cahier journalier présent en salle de cours.</p>
<p>Evaluation de l'action</p>	<p>Une évaluation de l'action (<i>satisfaction des participants</i>) et une autre sur le degré d'acquisition des compétences (<i>examens</i>) sont réalisés. Les apprentis passent les épreuves du diplôme CAPa « métiers de l'agriculture » en CCF et 1 épreuve terminale : activités réalisées en milieu professionnel. Evaluation de la prestation de formation « à chaud » : <i>à l'issue de la formation, un temps est réservé aux échanges à chaud suite à la formation (questionnaire).</i> <i>1 fois par an, les parents des apprentis sont conviés à une réunion individuelle pour faire le point.</i></p>
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<p><u>Poursuites d'études</u> : A l'issue de la formation, les apprentis peuvent poursuivre vers un bac pro en 2 ou 3 ans en fonction des acquis du CAP ou en titre de Technicien Entrepreneur en Agriculture (TEA) en 2 ans ou CS (certificat de spécialisation) en 12 ou 18 mois. <u>Débouchés</u> : Ouvrier / Ouvrière jardinier-paysagiste. Ouvrier / Ouvrière serriste, horticulture, pépinière, champignonnière.</p>
<p>Résultats de la formation</p>	<p>Nouvelle formation : ouverture en septembre 2024. Autres taux disponibles sur le site : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr</p>